

nature, mais Marie est née d'Anne et de Joachim d'après les lois naturelles établies par Dieu. »

Il ne faut donc pas mettre sur le même pied la conception de Jésus et celle de Marie. Elles sont immaculées toutes deux, mais pour des raisons infiniment différentes. La conception du Christ opérée tout divinement était exempte du péché originel, nécessairement. La conception de Marie a suivi toutes les lois naturelles, mais par un privilège singulier et une grâce insigne du Très-Haut elle a été préservée des conséquences nécessaires de cette conception : le péché originel.

Ce qui distingue sa conception de la nôtre, c'est donc la suspension non pas des lois naturelles, mais des lois surnaturelles portées par Dieu contre tous les descendants d'Adam. Adam et Eve transmettent à tous les hommes issus d'eux le péché originel. Par le fait qu'on appartient à leur postérité, par un effet de la justice divine et de l'arrêt porté contre eux, on naît pécheur. Dès notre conception, nous sommes, à cause de la tache originelle que nous portons, un objet d'aversion pour Dieu, nous sommes séparés de lui par un abîme, nous lui déplaisons, nous ne sommes pas ses enfants, nous sommes ses ennemis et le démon exerce sur nous son pouvoir. C'est la triste conséquence du péché d'Adam et de sa condescendance envers le démon au jour de la tentation du Paradis terrestre. Or, c'est précisément de cette loi que Marie a été préservée dès le commencement.

Si l'on pouvait parler ainsi, je dirais que le mystère n'est pas en Marie, mais qu'il est en nous. C'est le péché originel qui est le mystère. Dès sa conception, elle est précisément exempte du mystère d'iniquité qui nous enveloppe et nous souille, elle est conçue comme l'auraient été les fils d'Adam sans la faute de leur père, comme Dieu avait décidé d'abord que l'homme naîtrait, dans la sainteté et la justice originelle. Son privilège singulier, c'est donc qu'elle n'est pas enveloppée dans le châtement et que le mystère ne s'accomplit pas en elle.

Voilà donc l'Immaculée-Conception : Marie n'est pas atteinte par la loi qui est portée contre tous les hommes et que l'Apôtre saint Paul énonce ainsi : « Le péché est entré dans le monde par un seul homme et tous les hommes ont péché en un seul. » (1). Ce que Bossuet traduit avec sa grandiose familiarité : « Qui nous engendre nous

tue. Nous re
du corps et la

Nous voyo
qui existe enti
naissance. Jea
mère. (Luc, I.
et naquit en é
l'Ecriture a é

Mais cette
non l'absence
après leur con
« dès le premi

Le privilège
par elle seule
fleuve immens
sans exception
te, comme aut
devant l'Arche
Alliance, elle
tous les huma
damenta ejus
mes les plus é

Pour l'hum
ainsi régénéré
temps où la ju
et la nature vi
de Dieu est re
bénis de la cré
qui portait da
jeune, belle, vi
heureuse de se

« L'Eve nou
qui découlent
Elle passe à
souillé par le v

(1) Epître aux Romains, v, 12.

(1) Premier Se

(2) *Antequam*

(3) *Bulle Ineff*